

Jean-Baptiste André Godin à André Théodore Brochard, 24 avril 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 3 p. (214r, 215r, 216v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Théodore Brochard, 24 avril 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49610>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 avril 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Brochard, André Théodore \(1810-1882\)](#)

Lieu de destination 47, rue Bonaparte, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe monsieur Brochard qu'à la crèche du Familistère, les enfants sont couchés d'une manière qui permet d'éviter les inconvénients de la méthode des feutres absorbants décrits dans sa brochure *L'art d'élever les enfants*. Godin décrit les berceaux du Familistère, leur matelas et leur entretien. Il lui envoie la brochure sur le Familistère où il est question du mode de coucher des enfants. Godin souhaite que ses indications sur le mode de coucher les enfants puissent être portées à la connaissance des familles. Il joint à sa lettre des timbres postaux d'une valeur de 16 F pour un abonnement d'un an à son journal *La jeune mère* et 10 F pour 50 exemplaires de sa brochure *L'art d'élever les enfants*, à adresser à Marie Moret au Familistère de Guise.

Notes La lettre est signée : « Godin | Conseil général de l'Aisne ».

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Éducation](#)

Œuvres citées

- [Brochard \(André-Théodore\), *L'art d'élever les enfants*, Paris, l'auteur, 1877.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *La richesse au service du peuple : Le Familistère de Guise*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique, 1874.](#)
- [La Jeune mère ou L'éducation du premier âge : journal illustré de l'enfance, Lyon, 1874-\[190?\]](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : nourricerie et pouponnat](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 26 Avril 78

214

Monsieur,

J' porte le plus vif intérêt à l'œuvre accomplie par vous pour apprendre à toutes les mères à éléver leurs enfants; et considérez comme un devoir d'appeler votre attention sur un mode de coucher dont on fait usage depuis plus de douze ans à la maternité du Familistère et qui ne présente absolument que des avantages. Dans notre brochure populaire : "l'art d'élever les enfants", tout en recommandant l'emploi des feutres absorbants, nous reconnaissiez que ces feutres entraînent sous l'enfant une certaine chaleur et qu'il y a des précautions à prendre pour les faire sécher, que cette opération doit avoir lieu en plein air. Ce sont là deux inconvénients que ~~je~~ ne comportent pas le n^e de de coucher que je décris vous signaler. Il est complètement hygiénique et ne donne lieu à aucune odeur. Cela n'est qu'après avoir éprouvé, dans notre crèche, pendant une certaine époque, des difficultés considérables avec les divers systèmes de coucher mis en usage que nous sommes enfin arrivés au suivant:

Les bûceaux se composent d'un ovale en triangle de peau tendre, porté par deux montants, un à

B. le Dr Richard

chaque extrémité ; celui de la tête forme la poche du rideau en s'élevant un-dessus du lit ; le tout est fixé sur deux pieds en fer, reliés par une traverse. Une toile en fer court tout l'ovale de fer composant le corps du berceau. Dans le fond de cette toile, 30 à 40 litres de gros son bien blanchi sont mis et recouverts d'un petit drap sur lequel on couche l'enfant. L'oreiller peut également être fait de son.

Cette couche ne se pénètre pas d'humidité. On laver de l'enfant, le son humide se trouve agglomérer en molle qu'on enlève facilement avec la main. Il est nécessaire de remettre un peu de son nouveau afin qu'il y en ait toujours la quantité ~~équivalente~~ renouvelée pour que le fond de l'enveloppe ne soit pas atteint par l'urine.

Tous les mois au plus la moitié entière de son du berceau doit être changé afin d'éviter toute fermentation.

À l'hiver, nous n'avons jamais remarqué que l'enfant ait froid sur ce simple lit, moins chaud en été qu'une couche vaporéuse et nauséabonde. Le mode de coucher réduit l'entretien journalier du berceau, pour tenir le lit convenablement sec et propre, au changement d'un peu de son et d'un petit drap.

Quelques personnes dont usage du son en couchent l'enfant dans le son brûlé ; mais

n'avons pas trouvé ce moyen d'un usage commode parce que le son s'attache à la peau et qui il faudrait baigner l'enfant autant de fois par jour qu'on le lève. C'est par ce motif que nous avons été amenés à mettre un petit drap entre le son et l'enfant, et des années d'expérience nous ont donné la preuve que le problème du coucher des nourrissons était ainsi résolu de la façon la plus simple et la plus commode.

J'ai déjà parlé de ce mode de coucher dans une brochure publiée sur le Famillistère il y a quelques années. Je vous l'envie par ce même courrier; si vous avez le désir de la consulter, vous trouverez à la page 110 ce qui touche à cette question.

Je serais heureux, Monsieur, que ces indications puissent être utilisées par vous pour le plus grand avantage des familles à qui vos livres s'addressent.

Je vous envoie ci-inclus seize francs en timbres-poste dont 6^e pour un abonnement d'un an à votre journal : La jeune mère, et 10^e pour 50 exemplaires de notre brochure : L'art d'élever les enfants. Veuillez faire adresser et envier à Madame Moret au Famillistère à Juvis (Aisne).

Agitez je vous prie, Monsieur, l'assurance de mon intime considération


Georges Lefèvre
Conseiller général de l'Aisne